

Question présentée par le député :

M. Jean Rossiaud

Date de dépôt : 29 octobre 2020

Question écrite urgente

Quelle garantie que l'unité de santé sexuelle et planning familial reste un service psychosocial ?

Mesdames les conseillères d'Etat,

Messieurs les conseillers d'Etat,

L'unité de santé sexuelle et planning familial est le centre de santé sexuel du canton de Genève, dont l'organisme fédéral de référence est la *Fondation Santé Sexuelle Suisse*.

La qualité des prestations psychosociales est garantie par la multidisciplinarité des formations de base des personnes engagées, ainsi que par une formation spécifique postgrade universitaire de spécialiste en santé sexuelle (DAS délivré conjointement par l'Université de Genève, l'Université de Lausanne et la Haute école spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO)).

La population apprécie le service délivré dans le sens d'une approche de la personne qui tient compte des aspects culturels et sociaux. L'approche sociale permet des collaborations interinstitutionnelles pour des actions de prévention, afin de toucher directement la population genevoise autour de la promotion du bien-être sexuel, et notamment de la réduction des interruptions volontaires de grossesses.

L'unité de santé sexuelle et planning familial a été rattachée aux Hôpitaux universitaires de Genève en 2002. Cela reste à ce jour, pour les raisons évoquées plus haut, le seul service non médicalisé des HUG.

Mesdames les conseillères d'Etat,
Messieurs les conseillers d'Etat,

Mes questions sont les suivantes :

- *A l'occasion du prochain départ à la retraite de sa responsable, est-ce que les HUG ne vont pas remplacer la responsable, puis petit à petit les spécialistes en santé sexuelle par des médecins ou des infirmières ?*
- *L'approche holistique et les prestations sociales ne seront-elles pas mangées par les approches psychologiques et médicales ?*
- *Le temps de travail sera-t-il orienté sur des recherches médicales au détriment des interventions de terrain pour la prévention primaire ?*

Je vous remercie par avance de votre réponse.